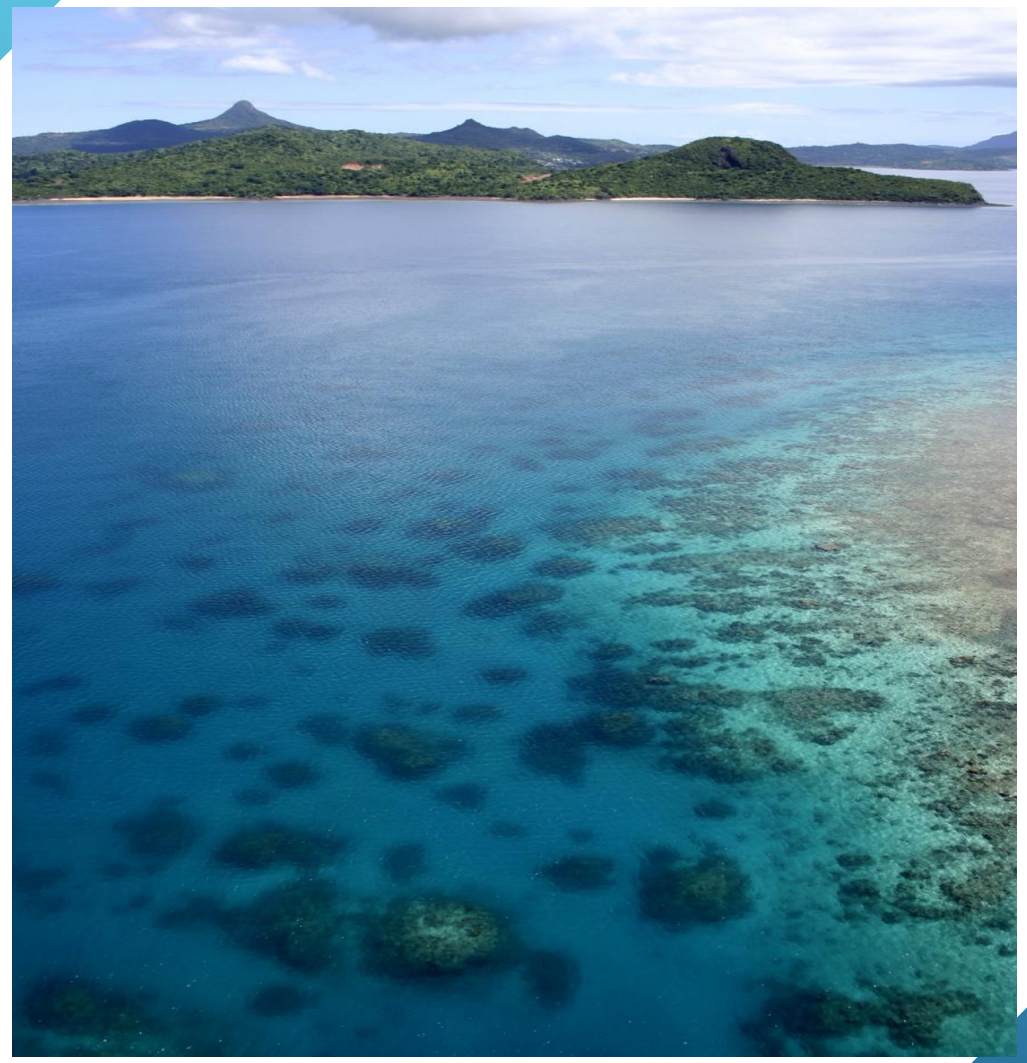


ELABORATION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE BLEUE DE MAYOTTE

COPIL final de restitution

Le 13 avril 2021 à Mayotte

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

- Documents de référence
- Rappel des objectifs et de la méthodologie
- Restitution de l'étude
  - Présentation de la stratégie opérationnelle par secteur
    - *Discussions et échanges*
  - Présentation de la gouvernance
    - *Discussions et échanges*
  - Présentation de l'outil de suivi-évaluation
    - *Discussions et échanges*
- Conclusions et perspectives





LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Une démarche qui s'inscrit dans les grands projets du territoire

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

La stratégie de développement de l'économie bleue de Mayotte s'inscrit dans un ensemble de schémas directeurs et de documents fondateurs qui jettent les bases d'un développement organisé et harmonieux au service de la population. Elle est articulée avec d'autres documents de niveau national et régional, notamment le Document stratégique maritime du Bassin Sud océan indien (DSBM -SOI), le Schéma d'aménagement régional (SAR) de Mayotte avec son volet SMVM et avec des schémas sectoriels locaux : schéma de la mer, schéma du tourisme (SRDTL).

SRDEII

- La loi pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République, loi NOTRe, a confié à l'échelon régional le leadership en matière de développement économique. Pour définir cette stratégie et fixer les moyens à mobiliser, la loi prévoit l'élaboration du Schéma Régional de Développement Économique, de l'Innovation et de l'Internationalisation (SRDEII). Celui-ci retient 7 orientations stratégiques comme mettre le développement durable au cœur du développement économique ou encore développer le capital humain et insérer par l'activité économique.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

SAR (schéma d'aménagement régional)

- Le Conseil Départemental a inscrit le processus d'élaboration du SAR dans une démarche de réflexion globale sur le développement et l'aménagement de Mayotte, pour faire émerger le projet qui structurera l'avenir du territoire dans une perspective de long terme. L'objectif de ce document stratégique est de fournir des priorités en matière de développement, de protection du territoire régional et de mise en valeur du territoire et de son patrimoine naturel, historique, culturel et humain. L'ambition est de rendre plus cohérent le développement économique, social du territoire, sans mettre en danger son environnement et ses ressources naturelles

Cadre stratégique de coopération décentralisée et d'action internationale

- Par délibération de l'Assemblée plénière du 17 octobre 2018, le Conseil Départemental de Mayotte adopte son Cadre stratégique de Coopération décentralisée et d'Action internationale. Tel qu'inscrit dans l'Axe 6 de son Plan de mandature 2015-2021, le Conseil Départemental concrétise sa volonté de revoir sa stratégie de coopération régionale et de dimensionner ses actions sur des axes contribuant au développement de l'économie mahoraise et permettant la promotion de l'île à l'international



RAPPEL DES OBJECTIFS ET DE LA MÉTHODOLOGIE

Une démarche menée de manière concertée avec les acteurs du territoire

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- Déterminer le **poids de l'économie bleue** à Mayotte à la fois à **l'échelle territoriale et régionale**
- Co-construire **une stratégie de développement opérationnelle à court et moyen terme**
- Définir un **modèle de gouvernance** pour favoriser la visibilité et la promotion de **l'économie bleue**



Les étapes de la mise en place : Stratégie économie bleue à Mayotte

COPIL final

COTECH

COPIL
Restitution des travaux réalisés lors des ateliers

13 avril 2021 **Janvier&Mars 2021** **23 octobre 2020**

20-22 octobre 2020

ATELIERS et Thèmes abordés :
Pêche & Aquaculture; Tourisme & Loisirs bleus; Biodiversité & Environnement; Ports, Transport, Energies Marines Renouvelables, Biotechnologie, Dessalement
Avec pour domaines transverses : Formation, Communication et Gouvernance

7 octobre 2020

COTECH
Présentation des résultats du diagnostic
Priorisation des enjeux

23 juin 2020

Clôture de la revue documentaire de chaque secteur de l'économie bleue mahoraise.

Mars-Avril 2020

Echanges avec les acteurs identifiés pour constituer la revue documentaire par secteur économique / Diagnostic réajusté suite à la crise satinaire.

Février 2020

Réunion de démarrage

OUTILS D'ÉVALUATION

PLAN D'ACTION ET MODE DE GOUVERNANCE

STRATÉGIE
Concertation avec les acteurs locaux : organisation d'ateliers thématiques

DIAGNOSTIC
Concertation avec les acteurs locaux : entretien avec les experts-clés



STRATÉGIE ET PLAN D'ACTIONS

Restitution des résultats de l'étude

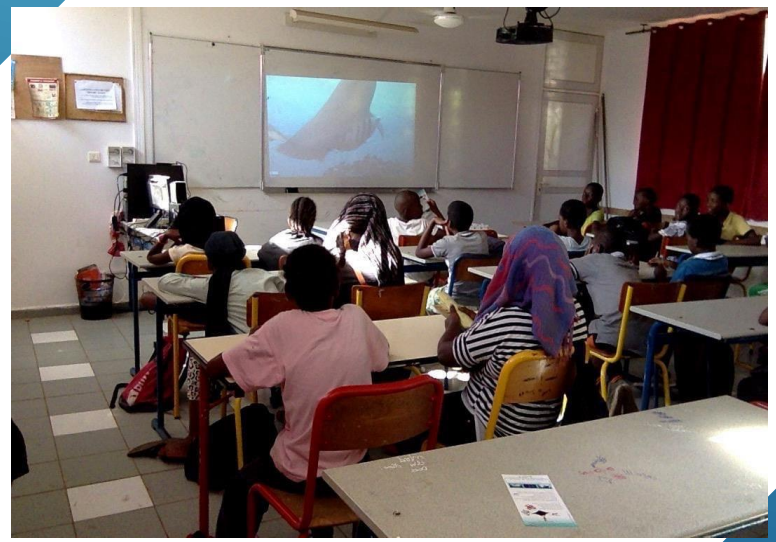
LES GRANDES AMBITIONS POUR FAIRE DE MAYOTTE UNE TERRE D'INNOVATION

Secteur économique	Les ambitions *La formation, La communication et la gouvernance sont des domaines transversaux*
Protection de l'environnement	• Valoriser et conserver la biodiversité • Développer la recherche • Limiter les pressions anthropiques
Pêche	• Moderniser les outils de production, transformation et commercialisation de la filière • Soutenir la création d'entreprise et l'installation des jeunes • Développer la formation de la filière pêche (urgence réglementaire)
Aquaculture	• Relancer l'activité et Garantir la rentabilité • Adopter une approche filière • Mettre en œuvre un accompagnement efficace
Tourisme et activités de loisirs	• Créer une identité territoriale « entre Terre et mer » • Développer la plaisance et les croisières • Développer le tourisme local et extérieur de manière sécuritaire et qualitative

LES GRANDES AMBITIONS POUR FAIRE DE MAYOTTE UNE TERRE D'INNOVATION

Secteur économique	Les ambitions *La formation, La communication et la gouvernance sont des domaines transversaux*
Activités portuaires et transport maritime	• Développer le Port • Saisir la réelle opportunité dans la réparation navale, l'entretien et le démantèlement des navires • Faire de Mayotte un hub de l'océan indien • Développer le transport maritime intra-île
Energies marines renouvelables	• Aller vers l'autonomie énergétique à travers des projets innovants et le partage d'expériences technologiques
Dessalement	• Développer les unités de dessalement
Biotechnologies	• Etudier et Développer les biotechnologies

Formation aux métiers de la mer



- Le Conseil Département; le Rectorat de la région académique de Mayotte; la Direction régionale de la jeunesse, des sports; la Direction des affaires maritimes et la Direction de l'alimentation, de l'agriculture vont conventionner dans le cadre de la mise en place d'un pôle des métiers de la mer et du littoral à Mayotte
- Le SAR comme dans le SRDEII et le CPRDFOP, le secteur des métiers de la mer et du littoral sont identifiés **comme étant des métiers stratégiques et prioritaires devant être accompagnés à la fois par la structuration des filières concernées tant par les investissements que par la qualification professionnelle des hommes des femmes du territoire.**
- Dans tous les secteurs économiques identifiés **la formation, la communication et la gouvernance sont des domaines transversaux.**

Protection de l'environnement

Les orientations



- **Conserver et valoriser** la biodiversité littorale et marine
- Faire **reconnaître par les instances internationales** (dont l'Unesco) la qualité exceptionnelle de l'environnement marin de Mayotte et en faire un **haut lieu de recherche** d'intérêt planétaire
- Bâtir un **modèle d'exploitation du milieu marin spécifique, durable et exportable**
- Etudier les opportunités que peut offrir le **nouveau volcan sous-marin** de l'Est de l'île
- **Prospection d'eau douce** en milieu sous-marin
- Soutenir la place de Mayotte en **point chaud de la biodiversité marine**

LES ACTIONS

Secteur économique	Actions
Protection de l'environnement 	1. Créer un pôle d'excellence en matière de connaissance et de suivi des écosystèmes marins tropicaux et de la mangrove 2. Développer des solutions innovantes pour valoriser et préserver les écosystèmes marins 3. Préserver les espèces protégées, rares, emblématiques ou menacées 4. Améliorer la gestion des déchets, des eaux usées et eaux pluviales 5. Assurer le reboisement des bassins versants 6. Mettre en œuvre des actions pérennes dans le domaine de la formation et la sensibilisation à l'environnement marin 7. Accompagner la création d'une Agence Régionale de la Biodiversité

Pêche

Les orientations





- **« Croissance intelligente, durable et inclusive »** (Stratégie Europe 2020).
- Modernisation des outils de production,
- Création d'infrastructures de débarquement modernes et aux normes sanitaires

- Constitution d'un **tissu de transformation et de distribution** des produits valorisant les produits de la mer
- **Gestion écosystémique** des pêcheries mahoraises
- **Autosuffisance alimentaire** en produits de la mer

LES ACTIONS

Secteur économique	Actions
Pêche 	1. Définir l'effort de pêche acceptable au regard de la capacité des ressources halieutiques 2. Définir les plans de gestion par ressources adaptées aux situations des eaux mahoraise 3. Accompagner à la mise aux normes des entreprises de pêche 4. Accompagner à la mise aux normes des embarcations 5. Renforcer le dispositif de surveillance des pêches côtières et en haute mer 6. Aménager 7 halles de pêche et points de débarquement 7. Créer un port de pêche 8. Valoriser et commercialiser les produits de la pêche 9. Créer une filière de traitement des déchets de poissons 10. Personnaliser les soutiens aux créations et à la transmission d'entreprise 11. Développer la pêche durable du large 12. Développer les formations maritimes dédiées à la pêche et à la filière aval 13. Appuyer la mise en place du comité régional des pêches

Aquaculture

Les orientations



- Ambition de **devenir une référence mondiale en matière d'aquaculture**
- Nécessité d'apporter un **soutien à l'émergence d'investisseurs privés**
- Objectif de production de 500 tonnes en 2030 puis 1 000 tonnes en 2050
- Création d'une filière d'**aquaculture industrielle** et relance de l'**aquaculture artisanale**
- Construction d'un **centre aquacole**
- Mise en place d'une **instance aquacole de réflexion et coordination**

LES ACTIONS

Secteur économique	Actions
Aquaculture 	1. Créer une nouvelle écloserie sécurisée 2. Mettre en place une plateforme multi service pour accompagner la filière à se structurer et se développer 3. Définir les cadres de soutien à une aquaculture durable et compétitive 4. Mettre en œuvre des partenariats sur le volet formation 5. Prioriser les produits aquacoles de niche et orienter l'innovation 6. Créer un centre de recherche aquacole pour aller vers un pôle d'excellence 7. Suivre, contrôler et prévenir les impacts environnementaux 8. Soutenir la commercialisation des produits aquacoles 9. Développer le lien entre aquaculture et entreprises de transformation 10. Désigner et opérationnaliser un organisme pilote d'accompagnement 11. Soutenir la structuration de la profession aquacole 12. Mettre en place un comité de suivi

Tourisme

Les orientations



- **Tourisme de niche**, dimensionné dans le respect de la capacité d'accueil de l'île
- **Destination touristique reconnue et attractive** et favoriser le **rayonnement environnemental et culturel de l'île**
- **Doubler le nombre de touristes d'ici 10 ans** (entre 100 et 120 000 touristes/an) (tourisme d'agrément et d'affaire)
- **Sensibiliser puis de faire participer le grand public** dans la lutte contre les pollutions marines et dans la préservation des écosystèmes

LES ACTIONS

Secteur économique	Actions
Tourisme 	1. Co-construire entre acteurs publics et privés un positionnement stratégique territorial 2. Développer les activités de loisirs tournées vers la mer notamment la plaisance et la filière croisière 3. Accueillir les touristes dans des conditions, en adéquation avec une destination écotouristique 4. Créer des aménagements sur le littoral intégrés au paysage 5. Accroître l'offre de formation des métiers de la mer 6. Identifier un organisme pilote 

Activités portuaires et Transports maritimes

Les orientations



- Ouverture de **nouvelles lignes intérieures**
- Perspectives pour l'ouverture de **nouvelles lignes extérieures** (Madagascar, Afrique de l'est)
- Faire du port de Longoni un **hub régional** (opportunité dans le cadre du projet gazier du canal du Mozambique)
- **Construction d'un atelier d'entretien, réparation et carénage, indépendant**.

LES ACTIONS

Secteur économique	Actions
Activités portuaires et Transports maritimes	1. Créer un espace de carénage aux normes avec un outillage flottant 2. Mener une étude sur la viabilité économique d'une aire de démantèlement-recyclage et définir les mesures les plus adaptées et son plan de financement 3. Créer une desserte maritime régionale 4. Mettre aux normes environnementales le port de Longoni et innover en matière de gestion environnementale 5. Créer des lignes maritimes de transport de passagers





Energies marines renouvelables

Les orientations

- Développement des EMR à inscrire dans le grand projet maritime de l'île
- Contribution de Mayotte dans la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique





LES ACTIONS

Secteur économique	Actions
Energies marines renouvelables	1. Etudier les différentes possibilités d'exploitation des énergies marines renouvelables





Dessalement de l'eau de mer

Les orientations

- Une unité de dessalement présente à Mayotte (1 600 m^3)
- Développement des **captages en milieu superficiel marin**



LES ACTIONS

Secteur économique	Actions
Dessalement de l'eau de mer	1. Etudier les projets de dessalement de l'eau de mer





BIOTECHNOLOGIES

Les orientations

- Développer les biotechnologies



LES ACTIONS

Secteur économique	Actions
Biotechnologies	1. Etudier les potentiels de développement des biotechnologies







MODE DE GOUVERNANCE

Restitution des résultats de l'étude

MODE DE GOUVERNANCE

. UNE DIRECTION DÉDIÉE À L'ÉCONOMIE BLEUE AU SEIN DU DÉPARTEMENT/RÉGION :

✓pour la coordination des programmes et actions en lien avec la mer, collecte de données, synthèse et diffusion , interface avec les aides publiques dédiées à la mer

2. UN ÉLU EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE BLEUE

✓ pour le portage de la vision politique de l'économie bleue du territoire : ses enjeux/défis, sa stratégie/plan d'actions, suivi/évaluation

3. UNE INSTANCE DE CONCERTATION

✓pilotée par le Conseil Départemental en concertation avec l'Etat. Elle réunit entre autres les acteurs institutionnels , professionnels et associatifs avec la participation de la société civile.

✓Elle vise à offrir au territoire une meilleure lisibilité de l'EB et lui offre les moyens d'impulser des projets porteurs pour Mayotte. Elle veille à faciliter la mise en œuvre des projets structurants. L'instance s'assure de l'accompagnement des projets par les services instructeurs dans un contexte réglementaire contraignant.

Un retour d'expériences est nécessaire auprès des Départements/Régions qui ont mis en place une direction dédiée à l'économie bleue notamment la Guadeloupe

LE CLUSTER MARITIME DE MAYOTTE : UN ÉLÉMENT CENTRAL DE LA GOUVERNANCE

En mars 2020 l'assemblée délibérante du Conseil Départemental a voté l'octroi d'une subvention exceptionnelle. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte (CCI) a été bénéficiaire dans le but d'installer différents clusters dont le cluster maritime.

La mise en place de ce cluster maritime à Mayotte est également le prolongement de réflexions engagées depuis plusieurs années en référence aux documents d'orientation générale de développement du territoire et de la stratégie de développement économique du Conseil Départemental de Mayotte.

Les modalités de mise en place sont les suivantes :

- Sensibilisation des acteurs à la démarche
- Garantie des conditions optimales
- Portage du processus par les acteurs privés avec au démarrage un accompagnement des collectivités locales et Services de l'Etat
- Formation dédiée pour les acteurs accompagnant la démarche (réalisée)
- Rencontres B to B avec les acteurs (en cours)
- Ateliers avec les acteurs (Environ 25 au 3ème atelier) accompagné par un Consultant

LE CLUSTER MARITIME DE MAYOTTE : UN ÉLÉMENT CENTRAL DE LA GOUVERNANCE

Depuis Octobre 2019, plus d'une centaine d'acteurs ont été identifiés et le nombre ne cesse d'augmenter.

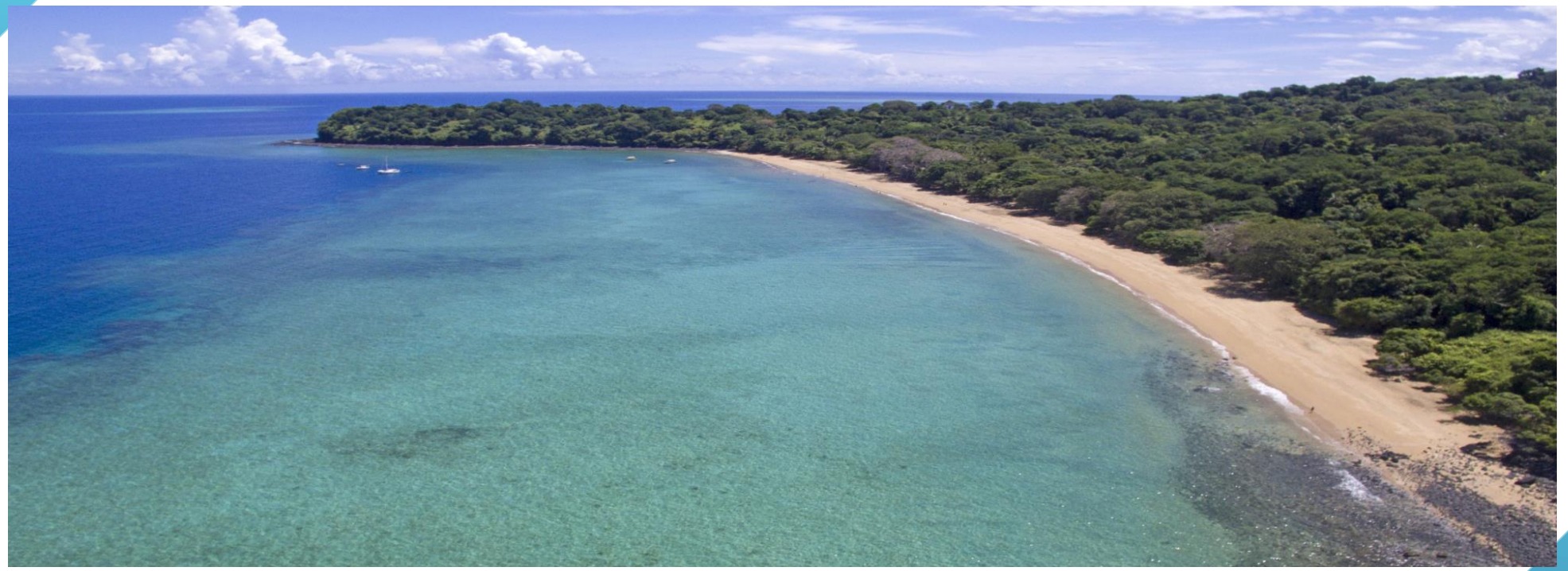
Trois ateliers ont été conduits avec plus d'une vingtaine de participants dont un grand nombre d'entreprises.

Certes tout est à faire mais les opportunités sont nombreuses. L'enjeu de la démarche est de favoriser la mobilisation des acteurs concernés.

Pour accompagner ce projet à Mayotte : le Cluster Maritime Français apporte soutien et accompagnement. Un retour d'expérience auprès du cluster maritime de la Nouvelle Calédonie a été bénéfique pour sensibiliser les acteurs.

A noter que la mise en œuvre opérationnelle est impactée par la crise sanitaire actuelle.

L'étape en cours est la définition des actions concrètes et la sélection des porteurs de projets.

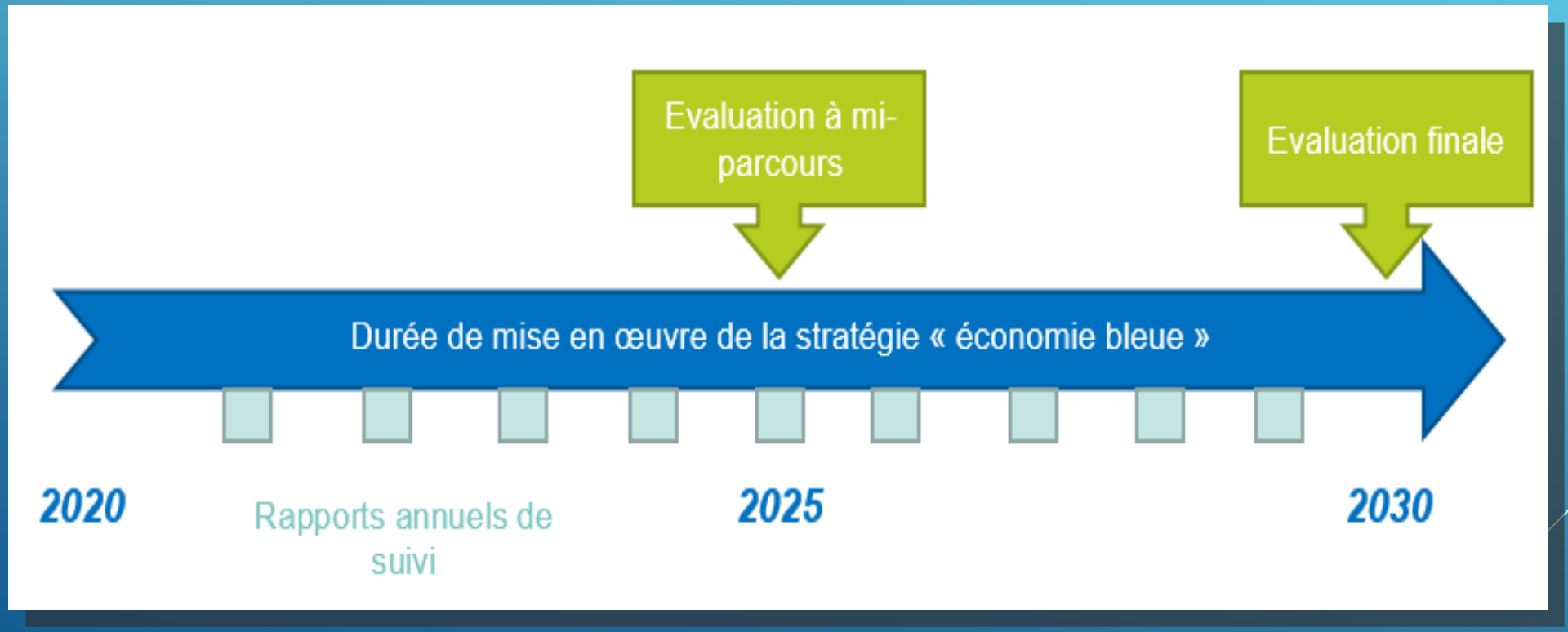


OUTIL DE SUIVI-ÉVALUATION

Restitution des résultats de l'étude

OUTIL PROPOSÉ

- Indicateurs de suivi pour chaque action du plan d'action
- Acteur ressource identifié



LES ÉTAPES DE L'ÉVALUATION

Organiser l'évaluation	Conduire l'évaluation	Diffuser et valoriser les résultats de l'évaluation
■ Constitution du comité de pilotage de l'évaluation ■ Etablissement d'u cahier des charges (méthode, attentes, …) ■ Recrutement éventuel d'un prestataire extérieur qui travaillera en lien étroit avec le Conseil Départemental pour valoriser la bonne connaissance locale ■ Affinage des questions d'évaluation en fonction des informations fournies par le suivi	■ Préciser et structurer les attentes de l'évaluation ■ Collecter l'information disponible ■ Rencontrer les acteurs et réaliser des ateliers de groupe ■ Analyser les données quantitatives et qualitatives (bilan objectif) ■ Emettre des conclusions et recommandations	■ Fixer des objectifs de diffusion des résultats de l'évaluation (a minima auprès des participants de la conduite de l'évaluation, des partenaires et des financeurs) ■ Valoriser et diffuser les résultats de l'évaluation (dont présentation en réunion annuelle) ■ Réaliser un support (papier et numérique) diffusable aux personnes qui souhaiteraient se renseigner sur la stratégie « économie bleue » et ses réalisations



UNE ÉCONOMIE BLEUE MAHORAISE À INTÉGRER DANS LA DYNAMIQUE RÉGIONALE

Conclusions et perspectives

DES GRANDS AXES EN PERSPECTIVES

- Construire la place de l'économie mahoraise dans la région Océan Indien
- Intégrer les différentes instances, structures régionales voire internationales en lien avec l'économie bleue
- Se démarquer par des avantages comparatifs propres à Mayotte
- Ré-Affirmer la place stratégique de Mayotte dans le canal du Mozambique
- Conjuguer création de richesse économique, sociale et préservation de l'environnement



DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Engagés tout au long de la démarche

LES ACTEURS IDENTIFIÉS

Préfecture
DMSOI
PNMM
DEAL
CDL
Les intercommunalités et les communes
CUFR
Rectorat
Services du CD dédiés
Pôle Emploi
RSMA
CESEM
CRESS
CDTM
ADIM
CCI-M
CAPAM
UMM
EAM
Société Nuru Kombe
FMAE, Oulanga Na Nyamba, UICN, Les Naturalistes, CBNM, AME …
Associations de tourisme et loisirs : ACHM, APB, Coop maritime des aquaculteurs …
…..



DES EXPÉRIENCES PARTAGÉES ET DES CONSEILS

Utiles pour la démarche

LES STRUCTURES SOLLICITÉES

- Comité France Maritime
- Cluster Maritime Français
- Cluster Maritime Nouvelle Calédonie
- Direction Economie Bleue Région Guadeloupe
- Organisateur du Salon Euromaritime
- Campus de Industries Navales
- Association Internationale des Villes Portuaires
- Business France Kenya
- Bernard A. THOMASSIN (Dr.& Ass. Prof.)
- ALVI MANAGEMENT et Pôle de Compétitivité AQUIMER
- DG-MARE / UE
- IEDOM / INSEE



NOUS VOUS REMERCIONS!

Contacts :
Chef de Projet /MARIE-JOSÉE KARAKÉ / marie-josee.karake@dm-reunion.fr/
Direction de la Communication CD /dir.com@cg.fr/ wwwcg976.fr

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

BUREAU D'ÉTUDES

Plus d'informations sur le site de :

BRL Ingénierie : http://brli.brl.fr/

